

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 18 JANVIER 2012

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (4) : Jean-Paul Ters, Michel Chariou, Sandrine Taisson, Marie-France Charles

Membres excusés (1) : Michel Ediar (pouvoir à Jean-Paul Ters)

Membre de droit (1) : Marie-Violaine Palcau (DTN)

1) Approbation du CR du précédent bureau

Après relecture du Compte Rendu, il est validé.

2) Syndic de l'immeuble

La situation de l'immeuble est complexe par rapport au Syndic car la séparation des deux immeubles n'a pas été enregistrée officiellement. Il subsiste donc un règlement qui couvre l'immeuble des Mauxins et le second immeuble du 32 boulevard Sérurier. Le SG est mandaté pour se rendre à la prochaine assemblée générale de la copropriété et voter au nom de la FFCO. L'objet de la réunion sera la séparation des 2 immeubles. Dans l'immédiat, nous ne participerons pas aux frais de l'ancien contrat, puisque nous payons celui en cours pour notre immeuble.

3) Convention avec la Ligue du Limousin pour les EYOC.

Christophe Lafon et le Président de la Ligue devront la rédiger et l'envoyer de toute urgence à la Fédération, sans omettre d'y joindre la partie comptabilité.

4) CDCO 75

Une réunion de mise au point a eu lieu pour rappeler le fonctionnement d'une structure associative. Le SG suit le déroulement de l'affaire et apportera son soutien pour aider et tendre vers un retour à une situation stable et normalisée.

5) Génération Raid /CDCO 95

Un fonctionnement non associatif et particulier est constaté. Pas d'écoute, situation très tendue, c'est pour cela que le SG est intervenu pour essayer de rétablir le dialogue, ce qui semble très difficile. Après discussion, un rappel aux règles de fonctionnement associatif a été fait. En définitif, dans l'immédiat, c'est le statu quo, le Club n'ayant toujours pas réglés les Pass'O qu'il doit. En revanche, le CD est également débiteur, le coût des cartes ayant été retenu sur la caution de prêt du matériel. Situation à régulariser.

6) Assurances Entraînements

Un état des séances d'entraînement gérées par les clubs doit être déposé pour qu'elles soient couvertes par l'assurance. Cependant, cet état informatique n'est pas géré par la Fédération, il est seulement enregistré.

7) Assurances. Mise au point du contrat 2012

Il n'y a pas de modifications majeures, quelques ajustements ont été pris en compte, une augmentation du montant de la prime a été faite également. Pas d'extension retenue du contrat actuel.

8) Gel des terrains pour les championnats militaires

La question sera posée au Comité Directeur prochain.

9) Championnats militaires. Demande d'aide

Relève des compétences de la Ligue ou du club local qui apporteront éventuellement leur soutien.

10) Finances

Le règlement financier est modifié en fonction des conclusions de la visite du contrôleur de l'URSSAF au siège. Le RF revu sera présenté aux membres du CD et voté en Assemblée Générale.

11) Règlement des compétitions Annexes

Sera mit à jour demain dans la journée, compte tenu du peu de changements nécessaires.

12) Règlement des compétitions raids : Demande de dérogation

La commission des raids a travaillé et ses conclusions ont été validées. Il parait donc difficile de les remettre en cause. Le bureau décide de poser la question au Comité Directeur et à la commission. Le bureau propose que pour tous les raids qui souhaitent l'intervention d'un cadre technique, une convention lie le dit raid à la Fédération dans le cadre d'une mise à disposition.

13) Championnats de CO à Ski

Les ligues doivent être autonomes quant à l'encadrement des compétitions. La commission CO à Ski désignera les experts en liaison avec la ligue concernée.

Thierry Vermeersch validera, le cas échéant, la mise en ligne des classements CN.

14) Soirée des champions du CNOSF

Fixée au 25 janvier, le Président et la DTN y assisteront.

15) Candidature à l'IOF

La candidature de Vincent Frey est validée et sera proposée.

16) Demande d'affiliation présentée par Serge Félix

La situation administrative des « sections » de clubs omnisports sera étudié au cas par cas afin d'apporter une réponse spécifique. En attendant il est décidé de valider l'adhésion de ces clubs après étude de leur dossier et des statuts du club général.

17) Enregistrement des licences

Le bureau donne un avis favorable à la suggestion de Thierry Vermeersch qui propose que l'on avance la date de saisie des licences (actuellement 1^{er} décembre), pour éviter l'engorgement fin décembre, et permettre les organisations de compétitions dès début janvier (ski en particulier). Il présentera son projet lors du prochain CD.

18) Sauvegarde des données

Le dossier de location d'un serveur distant est présenté par le SG. Mais le devis est très cher et ne répond pas totalement à nos besoins, toutefois il est cependant intéressant. L'opération est suspendue pour une réflexion approfondie. Nous souhaitons installer d'abord un serveur interne.

19) Site

La question de l'ouverture en ligne des inscriptions sera à l'ordre du jour du prochain CD. (11 et 12 février).

20) Information

Une commission interministérielle étudie à nouveau la problématique des certificats médicaux avec un objectif de simplification pour fin 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le Président
Jean-Paul TERS

La secrétaire de séance
Marie-France CHARLES